

# Bulletin d'inscription

Régate CMT J80 CUP 2023  
S 25 et D 26 février 2023  
Série J80

A renvoyer au plus tôt par mail à [georges.damato0066@orange.fr](mailto:georges.damato0066@orange.fr). Le bulletin et le chèque d'inscription seront envoyés par courrier à Georges DAMATO, 156 impasse René, 83500 LA SEYNE SUR MER.

Nom du club :

Nom de l'inscription :

----

Nom du contact :

Adresse internet :

Téléphone :

----

Le montant de l'inscription à la régata du **CMT J80 2023 est de 200 euros TTC** par équipage. Ces frais couvrent les frais de l'organisation.

Un chèque de caution de 1500 euros sera demandé lors de la prise en main du voilier. Ce chèque, non encaissé, sera émis à l'ordre du CNMT. Il sera rendu en fin de manifestation, dès restitution :

- ✓ du voilier dans l'état dans lequel il se trouvait à sa prise en charge ;
- ✓ des badges (10 euros) qui seront fournis lors de l'inscription.

Le cas échéant, la caution sera conservée pour couvrir les éventuels dommages / pertes (dont la franchise).

Je préinscris un équipage de  personnes (maximum 5 sur J80).

Chaque équipage a l'obligation d'embarquer un jeune entre 13 et 18 ans pour la totalité des manches courues. Un jeune volontaire pourra vous être proposé si vous le souhaitez

L'entité signataire certifie que le skipper aura les connaissances nécessaires pour prendre la responsabilité du voilier et de son équipage pour la navigation envisagée.

Date et signature précédés de la mention manuscrite  
« Lu et approuvé »

	NOM	PRENOM	N° LICENCE
SKIPPER			
EQUIP1			
EQUIP2			
EQUIP3			
EQUIP4			

Fiche à remplir puis à renvoyer complétée à [georges.damato0066@orange.fr](mailto:georges.damato0066@orange.fr)



**Pensez à prendre :**

- VHF
- Gilets de sauvetage
- eau + sandwichs pour le samedi et dimanche midi.